

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74 3 avenue de la plaine - BP 340 74 008 Annecy Tél: 04.50.52.30.00 ufoval@fol74.org

En savoir plus: www.fol74.org

Les indispensables:

• Test d'aisance aquatique



audierne

On pagaie, on pagaie... Où t'as mis la pagaie ?

Réf. 074004001

Une colonie de vacances multi-activités nautiques en Bretagne pour les touche-à-tout! C'est au centre nautique de Plouhinec, situé juste en face du centre, que tu pourras découvrir deux activités nautiques: le kayak et le stand-up paddle.

7 jours : 2 séances (une de kayak et une de stand-up paddle).

14 et 21 jours : 4 séances dont une pour tester les deux activités et choisir laquelle tu feras pour les 3 suivantes. On passe ensuite une journée sur l'île de Sein. Et en prime, on part pour un mini-camp de 2 nuits pour visiter les environs d'Audierne et son musée de la Maison du vent !

Et pour tous : visite de la pointe du Raz, visite du phare d'Eckmühl, participation à un Fest-Noz (bal traditionnel de danses bretonnes), baignades, balades à vélo, découverte culturelle de la Bretagne (spécialités culinaires, visite de villages médiévaux, ports de pêche...).

TRANSPORT

Voyage en train de jour jusqu'à la gare de Rennes (à l'aller), départ en train de Quimper (au retour). Transfert en car ou en minibus entre la gare de Rennes et le centre.

Site

Situation géographique

Cap à l'Ouest, direction Audierne! Immersion en pays Bigouden, à 32 km de Quimper et 15 km de la Pointe du Raz, la colonie est située en centre-ville face au port de plaisance.





Centre UFOVAL 74
« Ecole Pierre Lelec » 29770 AUDIERNE
Tél: 02.98.70.13.43 (bureau)

Tèl: 02.98.70.10.27 (restaurant scolaire)

Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

L'immense plage de sable fin de Trescadec ne se situe qu'à quelques encablures du centre qui bénéficie de la vue sur la mer d'Iroise. Le centre nautique est accessible à pieds. La Bretagne, c'est également les Fest'noz pour vibrer au rythme de la musique celtique.

Capacité de la colo : 54 enfants maximum

Ce séjour va permettre aux enfants de découvrir deux activités : le kayak et le paddle (1 séance de chaque activité).

<u>Kayak</u>

Les enfants partent en balade en kayak sur le plan d'eau calme de l'estuaire du Goyen. L'activité est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat pour une navigation en toute sécurité. Cette initiation consiste à apprendre les techniques de base pour savoir se déplacer et ne pas tomber.

*Test d'aisance aquatique obligatoire

Stand up paddle

Il s'agit d'une grande planche de surf sur laquelle on démarre et progresse debout au moyen d'une pagaie. L'activité est encadrée par l'Ecole de Surf ou par le centre nautique d'Audierne. Pour commencer, les enfants apprennent à se déplacer sur eau calme, puis dans les vagues au fur et à mesure de leur progression. Les sorties peuvent s'effectuer sur le Goyen pour découvrir la baie d'Audierne sous un autre angle. Il est également possible de faire une randonnée à la Baie des Trépassés pour admirer la côte avec les falaises de la Pointe du Raz.

*Test d'aisance aquatique obligatoire

Découverte de la Bretagne

Le séjour est également consacré à la découverte de la Bretagne et de ses traditions (liste à titre indicatif) :

Visites de grands sites comme la pointe du Raz et du Van, visites de musées adaptés aux enfants (musée du vent, moulins à vent ou à eau, musée maritime d'Audierne, musée de la mer et des bateaux à Douarnenez...), montée du phare d'Eckmühl, participation à un Fest'Noz (bal traditionnel de musique et danses bretonnes), et bien entendu dégustation de spécialités culinaires comme les crêpes, le kouignamann, le jus de pommes, les crustacés...

Enfin, des sorties à l'océan sont prévues en fonction de la météo, avec baignades et jeux de plage.



En plus pour 14 jours et 21 jours

2 séances supplémentaires pour approfondir ton niveau sur l'une des deux activités. On passe ensuite une journée sur l'île de Sein. Et en prime, on part pour un mini-camp de 2 nuits pour visiter les environs d'Audierne et son musée de la Maison du vent !

A noter!

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : http://www.fol74.org/infos-pratiques

• L'équipe d'encadrement

1 directeur(trice), 2 adjoint(e)s pédagogiques dont une assistante sanitaire, 1 animateur(trice) pour 8 enfants et une équipe de service. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation

Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables...
Les régimes alimentaires médicaux sont respectés.

Linge

Le linge est lavé régulièrement par le personnel du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint ou abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Le courrier

Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont, bien sûr, libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone

Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre de la directrice). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour et ne gênent pas les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

Internet

Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants !

ATTENTION! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entrevous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine est suffisante. Vous la remettez à un responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche ». L'argent est conservé par l'animateur et géré par l'enfant avec les conseils des animateurs.

Santé

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant, par exemple, les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

• Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Documents à remettre le jour du départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)
- Test d'aisance aquatique



FICHE TROUSSEAU AUDIERNE

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et	CONSEILLE			INVENTAIRE	
prénom de l'enfant à l'aide de bandes tissées et cousues		LA	SOI	A L'ARRIVEE	AU DEPART
		VALISE			
VALISE OU SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE OU BOB	1				
TEE-SHIRTS, POLOS	8				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PULL OU SWEET dont 1 chauds	4				
SHORT, BERMUDAS OU PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE OU JUPE (facultatif)	1				
SLIPS, CULOTTES OU CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAINS	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS (pour la plage et balade)	1				
SANDALETTES PLASTIQUES ou veilles baskets (ex : balade sur rocher, voile) acultatif	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE: gel douche ou savon, shampooing, brosse ou peigne, prosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier	1				
NECESSAIRE COURRIER: bloc, enveloppes, timbres, stylo	1				
	l .		l	1	I

TEST D'AISANCE AQUATIQUE SEJOUR : AUDIERNE – MULTINAUTIQUE 6/12 ANS NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : Date du séjour : Du Au Au A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs. Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM. L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées. Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité. Je soussigné(e) Titulaire du diplôme : Date de délivrance du diplôme : Certifie que l'enfant A passé avec succès les épreuves demandées. Fait àle......le..... Cachet et signature :